Bac Général SVT + SES (Sciences de la vie et de la Terre et Sciences économiques et sociales)

SUJET D'EXAMEN (SESSION OFFICIELLE)

Sciences économiques et sociales - Session 2022

Sujet de l'examen national tel que publié pour la session indiquée. Source : sujets nationaux publiés par le ministère chargé de l'examen et les services académiques. Document mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://bac-svt-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2022

Sciences économiques et sociales

_____

Vendredi 9 septembre 2022

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.

Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou l'un des deux sujets d'épreuve composée (sujet A ou sujet B).

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

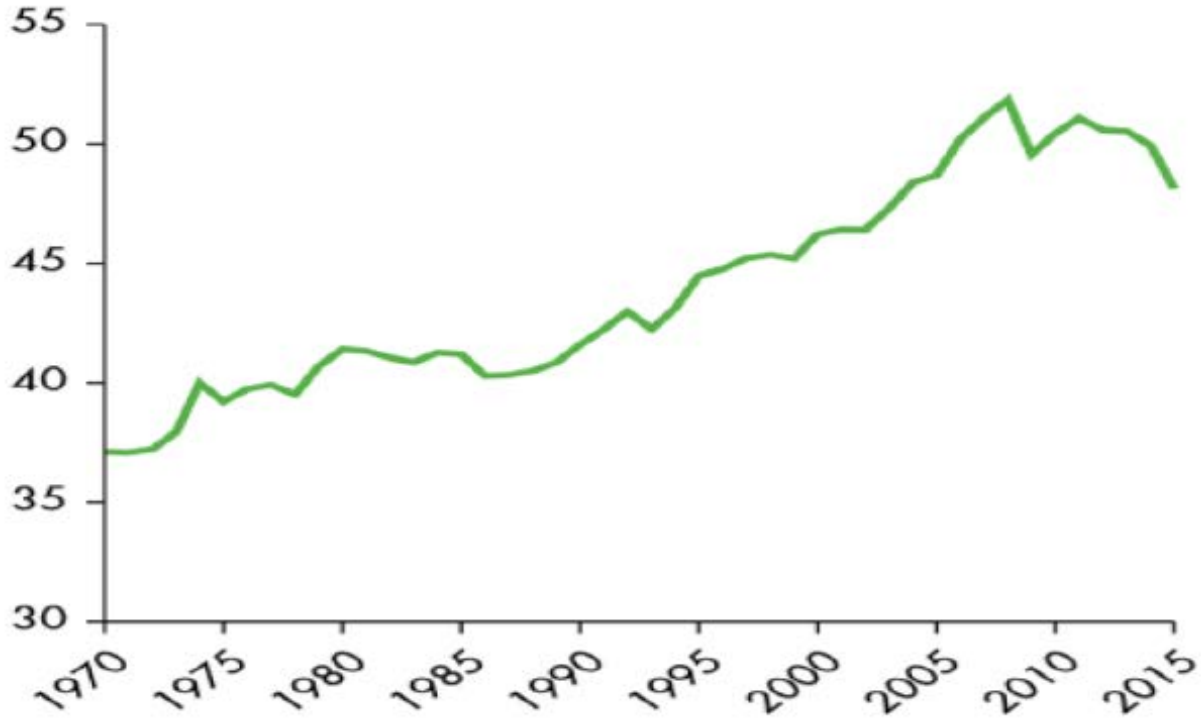
SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Le commerce international s’explique-t-il uniquement par les échanges entre pays à spécialisations différentes ?

DOCUMENT 1

Part des chaînes de valeur mondiales dans les échanges internationaux (en %)



Source : « Rapport sur le développement dans le monde 2020 : le commerce au service du développement à l’ère de la mondialisation des chaînes de valeur », Banque Mondiale, 2020.

Lecture : en 2015, environ 48 % de la valeur des produits exportés dans le monde provient de produits importés.

DOCUMENT 2

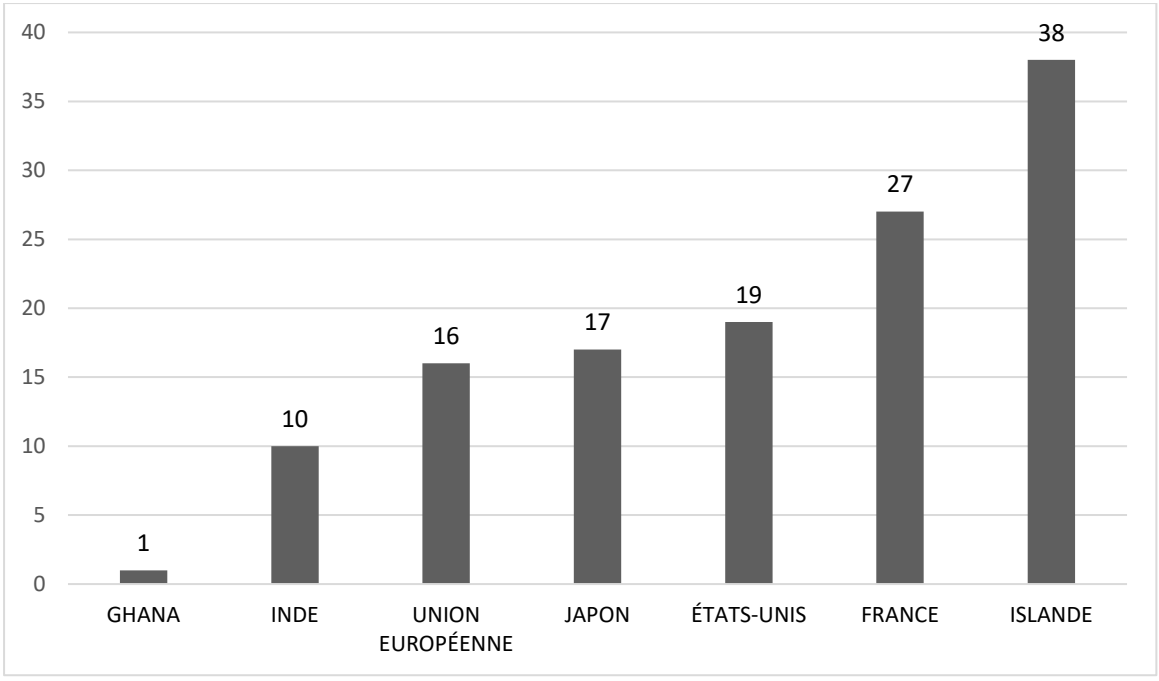
Principaux échanges commerciaux entre la France et le Qatar en 2018

Les 5 principaux produits exportés de la France vers le Qatar	Part dans les exportations (en %)	Les 5 principaux produits importés par la France depuis le Qatar	Part dans les importations (en %)
1. Aéronefs et engins spatiaux	77,0	1. Gaz naturel	57,6
2. Tubes et tuyaux en acier	2,1	2. Produits du raffinage du pétrole	28,5
3. Parfums et produits de toilette	1,9	3. Autres produits chimiques	9,5
4. Préparations pharmaceutiques	1,2	4. Matières plastiques	2,9
5. Articles de joaillerie et bijouterie	1,1	5. Autres produits manufacturés	0,4

Source : d'après Direction Générale du Trésor, février 2019.

DOCUMENT 3

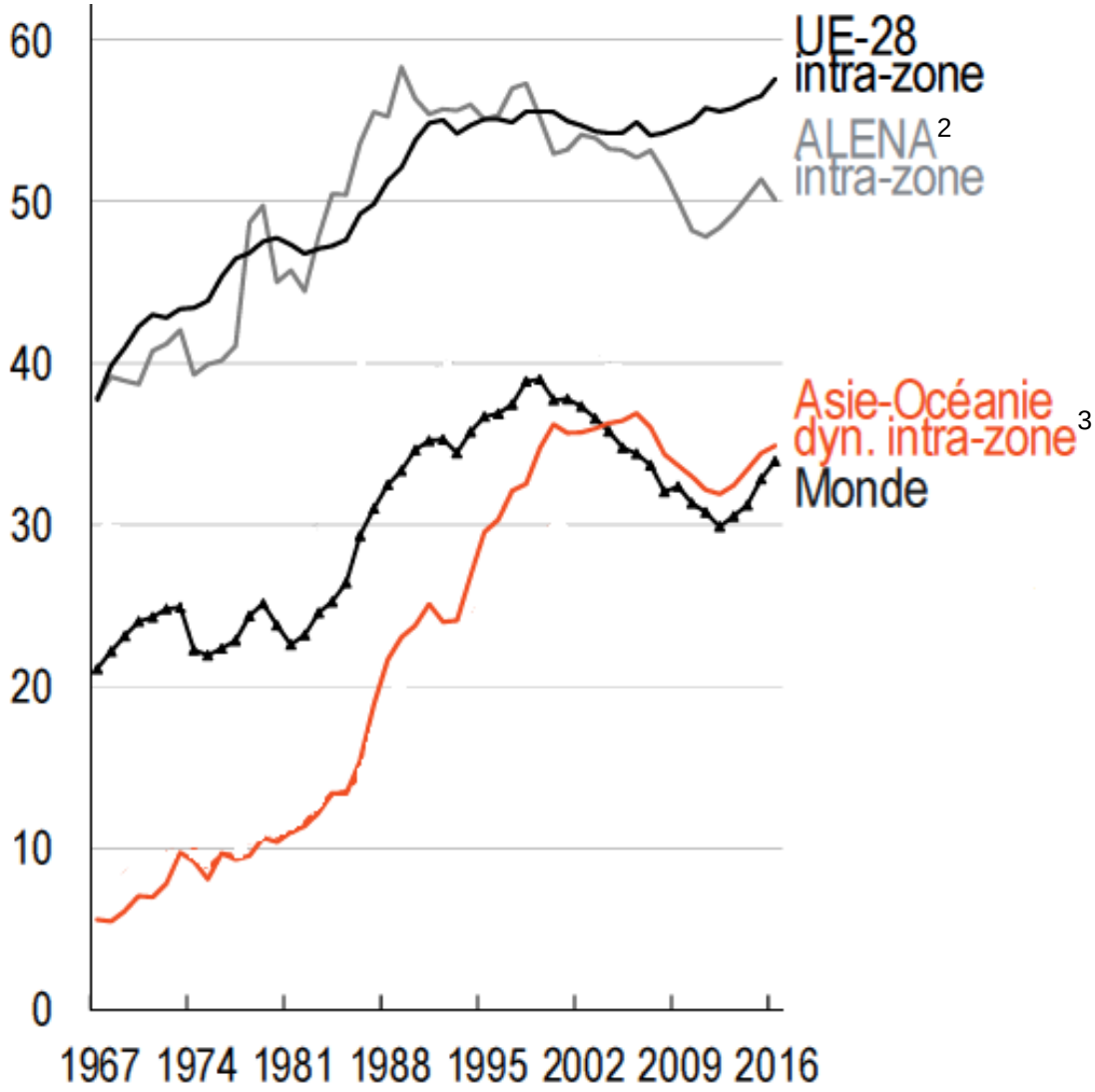
Part des exportations de haute technologie dans les exportations de biens manufacturés en 2019 (en %)



Source : d'après Banque mondiale, 2021.

DOCUMENT 4

Évolution du commerce intrabranche[1] (en % du commerce de chaque zone)



Source : d'après « Carnets graphiques, L'économie mondiale dévoile ses courbes », *CEPII,* 2018.

Clé de lecture : Le commerce intrabranche représente 58 % des échanges intrazone au sein de l'Union européenne en 2016.

1 : Le commerce intrabranche correspond aux importations et aux exportations entre pays de produits similaires, c'est-à-dire d'une même branche, l'automobile par exemple.
2 : L'ALENA (Accord de Libre-Échange Nord-Américain) est une zone comprenant le Canada, les États-Unis et le Mexique.
3 : « Asie-Océanie dyn. » regroupe une vingtaine de pays « dynamiques » d'Asie et d'Océanie dont la Chine, le Japon et l'Australie.

ÉPREUVE COMPOSÉE - SUJET A

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.
Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.
Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :
- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances *(4 points)*

Comment les droits de propriété influent-ils sur la croissance économique ?

Deuxième partie : Étude d'un document *(6 points)*

Vote et abstention aux élections nationales de 2017, en France (1ers et 2nds tours des élections présidentielles et législatives)

En % des inscrits sur les listes électorales	Vote systématique	Vote intermittent	Abstention systématique
Âge			
18-24 ans	17,7	62,1	20,2
25-29 ans	16,5	59,3	24,2
30-34 ans	23	58,7	18,3
35-39 ans	26,7	60,5	12,8
40-44 ans	35,5	55,8	8,7
45-49 ans	35,1	56,2	8,7
50-54 ans	38,4	54,3	7,3
55-59 ans	42,2	50,4	7,4
60-64 ans	44,2	48	7,8
65-70 ans	49,3	43	7,7
70-75 ans	51,3	39,9	8,7
75-80 ans	49,8	38,4	11,8
+80 ans	37,6	32,1	30,3
Diplôme			
Sans diplôme	28,7	46,3	25
Inférieur au bac	37,5	48,6	13,9
Bac	34,7	53,4	11,9
Supérieur au bac	41,6	50,2	8,2
Catégorie sociale			
Agriculteurs exploitants	44,1	48,8	7,1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	36,2	54	9,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	45,1	48,5	6,4
Professions intermédiaires	35,4	55,9	8,7
Employés	30,3	57,6	12,1
Ouvriers	26,1	57,9	16
Retraités	45,8	38,2	16
Autres personnes sans activité professionnelle	25,9	52,6	21,5
Ensemble des inscrits	**35,5**	**50,8**	**13,8**

Champ : inscrits (18 ans ou plus pour l'ensemble, 25 ans ou plus pour les diplômes et catégories sociales) sur les listes électorales en France en 2017 et résidant en France en 2015 (hors Mayotte).

Source : INSEE, 2017.

Questions :

1. Quel lien peut-on établir entre l'âge et le vote ? *(2 points)*

2. A l'aide du document et de vos connaissances, montrez que le vote, comme forme d'engagement politique, dépend de variables sociodémographiques. *(4 points)*

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire ***(10 points)***

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le numérique transforme l'emploi.

DOCUMENT 1

Part de salariés pratiquant régulièrement le télétravail en 2017, en France, selon la catégorie socioprofessionnelle (en %)

Pratique du télétravail	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
1 jour par semaine	4,7	1,5	0,7	0,1	**1,4**
2 jours par semaine	3,3	0,6	0,3	0,0	**0,8**
3 jours par semaine	3,1	1,1	0,4	0,0	**0,9**
Ensemble	**11,1**	**3,2**	**1,4**	**0,2**	**3,0**

Champ : France hors Mayotte, tous salariés.

Source : INSEE, 2019.

DOCUMENT 2

La transition numérique est en marche […].
Il en résulte une polarisation du marché du travail. Tandis que les professions intermédiaires, situées au milieu de la distribution des salaires, tendent à se raréfier, l'économie numérique crée principalement deux catégories d'emplois : d'une part, des emplois bien rémunérés, à dimension managériale ou créative, requérant une qualification élevée ; d'autre part, des emplois peu qualifiés et non routiniers, largement concentrés dans les services à la personne, qui sont peu rémunérés car leur productivité reste faible.
Ce phénomène est perceptible dans toutes les économies avancées. En France, on observe depuis 1990 une réduction du poids des catégories socioprofessionnelles intermédiaires dans la population active et une hausse conjointe des catégories très rémunérées ou peu rémunérées.

Source : « Économie numérique », *Notes du Conseil d'Analyse Économique,* octobre 2015.

DOCUMENT 3

Le développement de l'économie collaborative[1], mais aussi plus largement du numérique, contribue à l'émergence de nouvelles formes d'emploi. Des formes hybrides d'emploi, à la frontière du salariat, apparaissent […].
En France, le statut d'auto-entrepreneur est largement utilisé. Pour les entreprises, ce système a l'avantage de faire diminuer les coûts. De leur côté, les travailleurs bénéficient d'un contact direct avec leurs clients, sont libres de décider de leurs horaires et peuvent combiner plusieurs activités. Les travailleurs d'une plateforme sont juridiquement indépendants. Ils échappent à un lien de subordination tel que défini dans un contrat de travail, mais ils sont dépendants économiquement de la plateforme.
Comme le souligne un rapport du ministère du travail de 2008 sur le travailleur économiquement dépendant, « ces travailleurs […] n'étant pas salariés, ils ne peuvent prétendre à la protection juridique qu'offre le code du travail […] ».
[…] Par ailleurs, ces travailleurs peuvent subir une modification des conditions générales de fonctionnement du site internet ou des changements de tarification par décision unilatérale de la plateforme.

Source : www.vie.publique.fr

1 : L'économie collaborative repose sur le partage ou l'échange entre particuliers de biens, de services ou de connaissances, avec échange monétaire ou sans échange monétaire, par l'intermédiaire d'une plateforme numérique de mise en relation.

ÉPREUVE COMPOSÉE - SUJET B

Cette épreuve comprend deux parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre aux trois questions proposées en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.
Partie 2 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances *(10 points)*

Question 1 (4 points)

Quels sont les objectifs de la politique européenne de concurrence ?

Question 2 (3 points)

Vous présenterez deux évolutions de la structure socioprofessionnelle en France depuis la seconde moitié du XXe siècle.

Question 3 (3 points)

Distinguez égalité des droits et égalité des chances.

Deuxième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire ***(10 points)***

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le numérique transforme l'emploi.

DOCUMENT 1

Part de salariés pratiquant régulièrement le télétravail en 2017, en France, selon la catégorie socioprofessionnelle (en %)

Pratique du télétravail	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
1 jour par semaine	4,7	1,5	0,7	0,1	**1,4**
2 jours par semaine	3,3	0,6	0,3	0,0	**0,8**
3 jours par semaine	3,1	1,1	0,4	0,0	**0,9**
Ensemble	**11,1**	**3,2**	**1,4**	**0,2**	**3,0**

Champ : France hors Mayotte, tous salariés.

Source : INSEE, 2019.

DOCUMENT 2

La transition numérique est en marche […].
Il en résulte une polarisation du marché du travail. Tandis que les professions intermédiaires, situées au milieu de la distribution des salaires, tendent à se raréfier, l'économie numérique crée principalement deux catégories d'emplois : d'une part, des emplois bien rémunérés, à dimension managériale ou créative, requérant une qualification élevée ; d'autre part, des emplois peu qualifiés et non routiniers, largement concentrés dans les services à la personne, qui sont peu rémunérés car leur productivité reste faible.
Ce phénomène est perceptible dans toutes les économies avancées. En France, on observe depuis 1990 une réduction du poids des catégories socioprofessionnelles intermédiaires dans la population active et une hausse conjointe des catégories très rémunérées ou peu rémunérées.

Source : « Économie numérique », *Notes du Conseil d'Analyse Économique,* octobre 2015.

DOCUMENT 3

Le développement de l'économie collaborative[1], mais aussi plus largement du numérique, contribue à l'émergence de nouvelles formes d'emploi. Des formes hybrides d'emploi, à la frontière du salariat, apparaissent […].
En France, le statut d'auto-entrepreneur est largement utilisé. Pour les entreprises, ce système a l'avantage de faire diminuer les coûts. De leur côté, les travailleurs bénéficient d'un contact direct avec leurs clients, sont libres de décider de leurs horaires et peuvent combiner plusieurs activités. Les travailleurs d'une plateforme sont juridiquement indépendants. Ils échappent à un lien de subordination tel que défini dans un contrat de travail, mais ils sont dépendants économiquement de la plateforme.
Comme le souligne un rapport du ministère du travail de 2008 sur le travailleur économiquement dépendant, « ces travailleurs […] n'étant pas salariés, ils ne peuvent prétendre à la protection juridique qu'offre le code du travail […] ».
[…] Par ailleurs, ces travailleurs peuvent subir une modification des conditions générales de fonctionnement du site internet ou des changements de tarification par décision unilatérale de la plateforme.

Source : www.vie.publique.fr

1 : L'économie collaborative repose sur le partage ou l'échange entre particuliers de biens, de services ou de connaissances, avec échange monétaire ou sans échange monétaire, par l'intermédiaire d'une plateforme numérique de mise en relation.